

internationaux au Centre national de documentation des montagnes du Monde. Le travail de déménagement est organisé et effectué par Jean Taisne qui réalise également un inventaire. Bruno Delprat contribue au décryptage de documents en langues étrangères (notamment russes et chinois).

Afin de compléter l'information contenue dans le fichier manuel de dépouillement, le lecteur pourra se reporter au Bulletin bibliographique de spéléologie édité tous les ans depuis vingt et un ans par l'Union internationale de spéléologie qui référence tous les articles importants par pays et par thème.

En guise de conclusion

Pour que cette bibliothèque puisse continuer à vivre, les bénévoles que nous sommes devons assumer un certain nombre

de tâches essentielles. C'est pourquoi nous faisons appel à toutes les personnes pouvant consacrer quelques heures à l'archivage ou à la constitution des fiches. C'est du reste un travail très enrichissant qui permet d'acquérir rapidement une solide culture spéléologique.

Un contact avec la bibliothèque de la Fédération française de spéléologie, qui est maintenant opérationnelle, reste à envisager pour mettre en place un système d'informations et une collaboration qui serait des plus utiles pour l'ensemble de la communauté spéléologique.

La bibliothèque du Club alpin français accepte tous les dons qui permettraient d'enrichir ses fonds.

Jasmine Erard
Bibliothécaire

UNE GROTTÉ INSCRITE SUR L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

L'étude des réseaux karstiques du secteur Arnaudet à Meudon (L'Aven n°44), effectuée en 1984 par Philippe Rabagnac révélait une des plus importantes cavités de la craie en région parisienne (développement supérieur à 100 mètres). Hélas, le sort de ces grottes est lié à celui des carrières souterraines, menacées par un projet de Z.A.C. qui entraînerait leur comblement ainsi que celui du karst.

L'intérêt géologique, paléontologique, ou plus simplement historique de l'ensemble mis en valeur par les équipes de scientifiques, ne semble pas avoir retenu l'attention de la Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la Région Ile-de-France. Celle-ci a préféré se prononcer en faveur de "l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques" de la grotte artificielle sise dans la propriété dite "Maison des Colonnes" à Meudon. Cette grotte, créée au XVIII^{ème} siècle pour orner le jardin de "Mesdames" (filles de Louis XV) à Bellevue, a été inscrite le 12 juin 1990.

Cette mesure de classement peut paraître curieuse lorsque l'on sait que la mode des grottes artificielles a entraîné un pillage systématique des cavernes à concrétions...

Pourtant, dès 1786, les dommages causés dans une grotte du Vercors avaient ému un érudit qui déplorait "que les paysans viennent les détruire, pour les vendre à ceux qui forment des grottes artificielles dans leurs jardins, ..." (1).

Les technocrates de cette fin de siècle seraient-ils les dignes successeurs des aristocrates commanditaires du XVIII^{ème} ? Deux siècles ont passé, sans que de nouvelles valeurs soient venues élargir la notion de patrimoine. Le patrimoine naturel, parent pauvre du patrimoine culturel, est encore mal défendu par les scientifiques et les associations écologistes qui ne jouissent pas de l'appui d'une classe "bourgeoise", cultivée, acquise à la cause artistique.

Les fervents défenseurs du patrimoine géologique venus de tous pays et réunis pour la première fois à Digne en 1991 risquent de prêcher dans le désert pendant encore quelques années...

Jean-Yves BIGOT

(1) NICOLAS (J.F.) - 1976 - *Mémoires sur les maladies épidémiques qui ont régné dans la Province du Dauphiné depuis l'année 1780*, Imprimerie Royale, Grenoble, 225 pages.